

Objectifs

- Décrire le processus du vieillissement et identifier les troubles et pathologies associés
- Mesurer les conséquences sur la vie quotidienne à domicile et l'importance de repérer les personnes fragiles
- Comprendre son rôle attendu au sein d'un réseau professionnel
- Prévenir et limiter la perte d'autonomie en conseillant au malade- ou à son entourage- les Dispositifs Médicaux les mieux adaptés
- Expliquer l'utilisation de ces dispositifs (entretien, hygiène et sécurité) dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient

Durée

11h à suivre sur 1 mois en 2 temps :

- E-learning de 4h
- 1 journée présentielle (stage) de 7h

Formateurs partie présentielle

- Laurence QUITTARD, spécialiste de la prestation médico technique, des DM et du MAD
- Cathy TELLIER, formatrice médico technique
- Virginie COPIN, formatrice médico technique
- Anne SOURICE, pharmacien expert en maintien à domicile

Programme de la formation

1ère partie - Module distanciel (4h de e-learning) à suivre AVANT la formation présentielle

20 min - INTRODUCTION

- Présentation du programme, des modalités et des objectifs de la formation
- Questionnaire d'autoévaluation (lien internet)

15 min - ETAT DES LIEUX

- Définition de la vieillesse selon l'OMS
- Démographie et vieillissement
- L'espérance de vie

10 min - IDENTIFIER LES RISQUES DE CHUTES POUR LES PREVENIR

- Etat des lieux et statistiques
- Dépister les troubles de l'équilibre
- Une visite à domicile ou le questionnement au comptoir

110 min - IDENTIFIER LES TROUBLES ET PATHOLOGIES ASSOCIES ET LES CONSEQUENCES

- Les personnes âgées : les troubles liés au vieillissement
- Rappels sur les pathologies traditionnelles et dégénératives
- Les conséquences sur la vie quotidienne au domicile de la perte d'autonomie

10 min - SAVOIR CHOISIR UNE AIDE TECHNIQUE

- Personnaliser les aménagements
- Savoir conseiller une aide mobile ou une aide fixe selon le contexte

40 min - CONNAITRE LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Les démarches liées à la perte d'autonomie (APA, grille AGGIR, PCH...)
- Savoir utiliser la LPPR pour délivrer les Dispositifs Médicaux selon les indications et les recommandations (DEP, PLV...)
- La réglementation autour des Dispositifs Médicaux.

15 min - RAPPELS SUR LES BONNES CONDITIONS D'UNE PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET DE MAINTIEN A DOMICILE

- Les parcours de santé : prévenir, soigner et accompagner
- Les dispositifs PAERPA et MAIA
- Identification des besoins et des situations individuelles, Informations partagées, approche pluridisciplinaire, coordination des actions (protocoles, outils...)

15 min - LES ACTEURS DE LA PRISE EN CHARGE COORDONNEE

- Les professionnels de santé, paramédicaux, les SAP
- La place de l'équipe officinale - Les CTA, les PTA

5 min - CONCLUSION

- Introduction à la journée présentielle

2ème partie – Module présentiel (stage de 7h)

Les fondamentaux du processus de vieillissement et le rôle de l'équipe officinale au sein d'une prise en charge coordonnée ayant été défini lors du module distanciel, la formation présentielle permettra d'acquérir la démarche d'orientation et de conseil via des cas pratiques visant à faciliter la mise en pratique au comptoir.

9h00 – ACCUEIL

- Présentation du programme et des objectifs de la formation
- Expression des attentes des stagiaires
- Point questions / réponses sur le module distanciel

9H20 - REPERER LES SIGNES DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET OUVRIR LE DIALOGUE

- Systématiser le repérage des personnes fragiles à l'officine
- Les signes d'alerte de la perte d'autonomie
- Le questionnement des personnes concernées ou des aidants (rappel)

9h50 - IDENTIFIER LE NIVEAU DE DEPENDANCE ET PROPOSER UNE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

Mise en situation autour de 5 cas pratiques :

5 niveaux de dépendance et 5 propositions de plans personnalisés d'accompagnement

- Evaluation du niveau de dépendance via une méthodologie de questionnement
- Elaboration et proposition de plan personnalisé adapté à chaque cas
- Présentation des aides à la vie qui faciliteront le quotidien et favoriseront l'observance

12h30 – Déjeuner

13h30 – IDENTIFIER LE NIVEAU DE DEPENDANCE ET PROPOSER UNE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT (SUITE)

17h – BILAN / EVALUATION DE LA JOURNEE

- Synthèse de groupe pour favoriser la mémorisation
- Définition d'un plan d'action personnel

17h15 – QUESTIONNAIRE DE FIN DE FORMATION

- Questionnaire d'évaluation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

Les horaires, durées sont donnés à titre indicatif.

Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.

Méthodes pédagogiques :

La formation, construite en 2 temps, permet à la fois l'assimilation d'éléments théoriques via les apports du e-learning et la mise en pratique effective.

La pédagogie est axée sur la découverte et l'expérimentation. Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques (jeux de rôles, échanges d'expériences). Ces exercices permettent au formateur de s'assurer de l'assimilation des contenus et favorisent les échanges, la confrontation des idées et le partage de bonnes pratiques.

En fin de session, les participants écrivent le plan d'action qu'ils vont mettre en place à leur retour à l'officine, sur la base des axes de progrès identifiés pendant la formation.

Ce plan d'action favorise l'engagement immédiat des participants.

Moyens pédagogiques :

Modalités du e-learning :

- Vidéos, documents à lire (et à télécharger), quiz
- Modalités d'échanges avec le formateur-tuteur

Modalités du présentiel :

- Présentation de diapositives, de cas pratiques et de tableaux récapitulatifs (législation, entretien du matériel)

Documents remis aux stagiaires :

- Le support de cours (synthèse du diaporama projeté)
- Des documents ou fiches relatives aux appareillages et à leur entretien

Matériel utilisé : matériel médical manipulé. Vidéo projecteur

Modalités d'évaluation de la formation :

- Quiz de connaissances en amont de la formation à distance. Il est à nouveau renseigné en fin de formation présentielle et valide l'acquisition des connaissances.
- Evaluation des attentes par un tour de table en début de formation présentielle
- Le formateur qui intervient s'assure régulièrement de l'adéquation du contenu au niveau des stagiaires à l'aide d'exercices réalisés en groupe (questions/réponses, jeux de rôles...)
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de session.
- Un questionnaire d'évaluation « à froid » portant sur la mise en pratique de la formation est adressé à l'employeur deux mois après la formation.